

RDC/ Procès Chebaya : un nouveau suspect, présenté comme témoin

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le nouveau témoin de l'affaire Chebaya a comparu hier. Il s'agit de Jeancy Ngoy wa Mulanga, né en 1983, père de six enfants. Il a été arrêté dans l'ex-province du Katanga il y a une dizaine de jours après une cavale de plus de dix ans. Il figurait parmi les huit membres du commando qui, la nuit du 1er au 2 juin 2010 ont mis fin à la vie de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana. « Un petit chétif », selon maître Peter Ngomo, se référant à son apparence fragile. Cet avocat des parties civiles relève dans les dires du policier beaucoup de mensonges et même, dit-il, des contradictions. Notamment dans la confrontation avec le prévenu Jacques Mugabo qui, lui, a reconnu avoir participé activement au crime. Mais, pour Peter Ngomo, il y a tout de même un point positif à cette étape du procès : « Cette fois au moins, on a fait le tour de la situation et on sait dans quelles conditions Chebeya et Bazana ont été tués, dans quelles conditions on les a amenés à Mitendi, là où on a enterré Bazana ».

Mais, pour Peter Ngomo, il y a tout de même un point positif à cette étape du procès : « Cette fois au moins, on a fait le tour de la situation et on sait dans quelles conditions Chebeya et Bazana ont été tués, dans quelles conditions on les a amenés à Mitendi, là où on a enterré Bazana ».

Prochaine audience, dans deux semaines. Les parties et le ministère public devront alors remettre leurs conclusions. A noter que la comparution des membres du commando d'exécution, depuis octobre dernier a amené un nouvel éclairage. Le colonel Daniel Mukalay a parlé, profitant de sa confrontation avec le commissaire Jacques Mugabo et le sous-commissaire Doudou Ngoy Ilunga. Confrontés, les trois policiers se sont contredits sur toute la ligne concernant le rôle de chacun.

ANNONCES LÉGALES

FFA JURIDIQUE & FISCAL

Immeuble Premium, Avenue du Colonel Parant

B.P.: 1013 LIBREVILLE

TEL: 011 743217

FRIEDLANDER SAS

Société par Actions Simplifiée

Au capital social de 5 250 000, 00 euros

Siège social: Parc de Pichaury, 550 rue Pierre Berthier 13100

AIX-EN-PROVENCE en France

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix

en Provence sous le numéro 398 739 565

FRIEDLANDER GABON

Société Anonyme avec Administrateur Général Au capital

social de 10000 000 de FCFA

Siège social: Zone Industrielle OPRAQ Ouest, Route Sogara,

B.P 1533, Port-Gentil, Gabon

RCCM : RG/POG 2012B 0956

NIF: 792679 N

AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

La société FRIEDLANDER SAS, présente au Gabon sous forme de succursale et FRIEDLANDER GABON SA ont établi un projet d'apport partiel d'actifs qui sera soumis au régime juridique des scissions en application de l'article 195 de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE.

Aux termes du projet de contrat d'apport partiel d'actifs, la société FRIEDLANDER SAS fait apport à la société FRIEDLANDER GABON SA, de la branche complète et autonome de l'activité exercée par sa succursale dénommée FRIEDLANDER GSM implantée à Moanda. L'actif apporté s'élève à 3.983.607.630 francs CFA. Le passif pris en charge par la société FRIEDLANDER GABON SA bénéficiaire de l'apport s'élève à 3.983.607.630 francs CFA. L'actif net apporté sera donc de zéro francs CFA. Du fait de la valeur nulle des actifs apportés, l'opération d'apport ne donnera pas lieu à augmentation du capital de la société FRIEDLANDER GABON. De ce fait, l'apport de la société FRIEDLANDER SAS, ne sera pas rémunéré par l'attribution d'actions nouvelles.

Le projet de contrat d'apport partiel d'actifs a été déposé au Greffe du Tribunal de Port-Gentil et de Franceville respectivement le 16 novembre 2021 sous le numéro 24/2021-2022 et le 17 novembre 2021 sous le numéro 010/2021-2022.

Les créanciers de la succursale FRIEDLANDER GSM au Gabon et de la société FRIEDLANDER GABON SA, dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et les délais prévus par les articles 679 et 682 de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE.

Pour avis

21637

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

21564 — Cuisinier Burkinabé cherche emploi chez part. Tél: 065 53 34 41

21618 — J/F cherche emploi nounou menagère demi-journée,

tel:062 70 24 31

AVIS DE DÉCÈS



M. Daniel NZAOU et enfants Dan Junior, Emmanuel André, Barthélémy, Chris Yoniél et Marc-Daniel annoncent avec tristesse le décès de leur père et grand-père, M. André NZAOU (Boula Moteur), survenu jeudi 11 novembre 2021 au CHU Libreville des suites de maladie.

Le programme des obsèques est établi comme suit :

- Vendredi 19 novembre 2021 :

Recueillement au domicile du défunt à Nkoltang sis après barrage PJ et veillée mortuaire sans corps

- Samedi 20 novembre 2021 :

·08h30 : Levée du corps à Casep-Ga, exposition et office religieux

·11h30 : Inhumation au cimetière de Mindoubé

· 14h30 : Echanges et collation à Nkoltang.

21589



Les veuves Clémence et Juliette ENDAMANE BIBANG, Les enfants Ghislain, Sandrine, Bérénice, Sidney, Stéphanie et Bertille,

Les clans ODZIP & BEKWEIGNE, ont la profonde douleur d'annoncer les décès de leur fils et fille **Cyrille BIBANG ENDAMANE & Béatrice NKUI ENDAMANE** survenus les vendredis 29/10 et 5/11/2021.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

21616



Les enfants : Marie Madeleine, Jean Martin, Jeannine, Victorine, Ferdinand, Antoinette et Charlotte;

Les petits-enfants : Paul Léonid Martin, Dynah Elisabeth, Alice Livia, Aliyah Léonie, Easley Klein, Alex Maël, Alicia Tiffany, David, Nathan, Rohmane Eve Léonide et Prince Pascal;

Les arrière-petits-enfants : Myah Esther et Karl Tyler Medhi;

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père **KOUNDA KIKI Paul**, Ingénieur d'Agriculture retraité, survenu le 14 novembre 2021 à Libreville à l'âge de 85 ans. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Entre-temps, les veillées se déroulent au domicile familial sis à Batterie 4 (Pavillon).

21624



Monsieur PONO Théophile et enfants, ont le regret de vous faire part du décès de leur épouse et mère, **Madame Marie Pierrette Béatrice NTYONGA PONO** survenu le 31 octobre 2021 à Montréal au Canada.

Le programme des obsèques se déroule ainsi qu'il suit :

- **Dimanche 21 Novembre**, cérémonie funéraire à Montréal.

- **Lundi 22 Novembre 2021**, inhumation à Montréal, Canada.

P10366



La famille AZOULOU a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès survenu le 17/11/2021 de monsieur **AKENDENGUE David Roti**, appelé affectueusement «OP», à la suite d'une agression à son domicile à Angondjé.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

21629



Les Familles : ACAKPO-ADDRA-AKUE-ADAYIANYAGE -ATAYI-EYEMINI- ADIRA-CODJIA et les alliés de Togo-Bénin et Libreville ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère **ANYAGE-ADAYI Koffi Ametepe**, survenu le 17 NOVEMBRE 2021 à la Polyclinique CHAMBRIER. Les programmes des obsèques feront l'objet d'un communiqué ultérieur.

21630



Madame NDJEKOUNDA Odette et famille, Les Descendants de: LEMVRI, OBAMBOU à YANGA, YINDA Gabriel, BANGOU, LEWOUMBOU NDJEKOUNDA, OSSAYI, NKAYI, NDJESSIMA, OKOLOGO, ETOUMBI, PITY MOUTOU, OSSOUPA ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance de Port-Gentil, Libreville, Franceville, AKIENI, OKONDJA, MOANDA, aux origi-

naires des villages DJOUTOU, OSSELE, MBOUNGA, le décès de leur Époux, beau-fils, Petit-fils, Fils, Père et Neveu **NDJEKOUNDA Jean Marie**, survenu le samedi 13 Novembre 2021 à POG.

Programme des obsèques :

Port-Gentil :

- **Lundi 22 Novembre 2021, 09h** : office Religieux à St Paul et exposition de la dépouille au domicile,

- **Mardi 23 Novembre 2021, 6h00** : Départ,

Libreville

- **Mardi 23 Novembre 2021, 13h30** : Départ de Libreville pour MVENGUE Franceville par avion.

Franceville :

14h30 : Arrivée et veillée au quartier Potos.

21640